



Dr. Olivier Buirette

France-États-Unis : état des lieux d'une relation bilatérale

Depuis janvier 2017 et l'investiture du 45^e président des États-Unis, Donald Trump, les relations internationales et leur continuité relative depuis au moins la fin de la guerre froide dans les années 90 sont sérieusement remuées. Le nouveau président a mis en place rapidement les premiers signaux de sa politique étrangère en renouant la « relation spéciale » avec la Grande-Bretagne, le voyage du Premier ministre britannique Theresa May à Washington fin janvier 2017 en ayant été tout le symbole. Le président Trump avait auparavant salué le *Brexit* de juin 2016 et annoncé sous forme d'une menace à peine voilée contre l'Union européenne qu'il y aurait bientôt d'autres pays qui quitteraient l'UE. Le tout devait être accompagné d'attaques sur la monnaie européenne accusant l'Allemagne de surévaluer celle-ci. Enfin, tout le monde devait encore garder en mémoire les annonces qui avaient été faites sur un probable désengagement des États-Unis de l'OTAN en Europe.

Tout ceci devait nous amener à nous demander ce que pourrait bien être la position de la France dans tout cela ? Après les réserves exprimées par le président français, François Hollande, nous pourrions aller plus loin en nous questionnant sur le lien historique que la France a avec les États-Unis ?

En effet, comment ne pas oublier que l'amitié entre les deux pays prend ses racines avec l'expédition du Général Lafayette envoyé par le Roi Louis XVI pour aider à l'indépendance des États-Unis d'Amérique proclamée le 4 juillet 1776. Depuis cette date, les relations entre les deux pays ont toujours été marquées, au travers de l'Histoire, par des moments de proximité et d'éloignement en alternance.

Ces moments de proximités sont bien sûr et avant tout les deux guerres mondiales du XX^e siècle avec le rôle fondamental qu'a joué l'entrée des États-Unis dans le conflit en 1917 et sans oublier évidemment le débarquement en Normandie le 6 juin 1944. Puis ce fut la période dite « gaullienne » de la France de 1958 à 1969 pour laquelle bien souvent le souhait d'indépendance voulu par le Général de Gaulle devait être compris outre-Atlantique. Le moment le plus clingant de cette politique ayant été la sortie du commandement intégré de l'alliance atlantique, l'OTAN, en 1966, commandement que la France ne réintégrera que sous la présidence de Nicolas Sarkozy en avril 2009. Dans cette perspective, il est intéressant de mentionner les derniers souvenirs de la période de la vie de l'homme du 18 juin qui sont relatés par son ancien ministre de la Culture, André Malraux, dans « Les chênes qu'on abat » (dans le Miroir des Limbes, NRF, Gallimard, 1971).

Le malaise de l'Union européenne : une identité à inventer

Si l'Europe est aujourd'hui une réalité omniprésente dans notre vie quotidienne, puisqu'environ les trois quarts des lois et règlements nous concernant émanent des instances européennes, les citoyens des pays membres ne se sentent pas Européens pour autant, loin s'en faut ! De sondage en sondage, il apparaît clairement que les Européens ont perdu confiance dans l'UE.



C'est le constat dressé par l'institut Jacques Delors à la suite du rapport commandé à Gérard Bouchard, un professeur québécois de sciences humaines, qui pointe l'insuffisance du sentiment d'appartenance comme la racine du malaise de l'Union européenne.

Quelles sont au fond les causes de ce malaise et peut-on y remédier ?

Une Europe en quête d'identité

Rappelons qu'au départ, l'Europe s'est construite sur fond de conflits mondiaux dans l'espoir de bâtir un espace de paix. Or, ces circonstances n'étaient pas propices à la naissance d'un sentiment de fierté ou d'enthousiasme chez les Européens. Selon l'analyse de Gérard Bouchard, « *le fait de construire sur les atrocités de la guerre et d'autres crimes perpétrés par des pays européens (colonialisme, esclavage, totalitarisme, fascisme, génocides...)* a nourri un sentiment de culpabilité et de honte qui est désormais quelque peu paralysant. Il étouffe les sentiments de fierté, de confiance et d'enthousiasme dont l'avenir de l'UE a aujourd'hui désespérément besoin ».

Le second objectif était la création d'un espace de prospérité économique intégrant au fur et à mesure le plus grand nombre d'États. C'est donc sous l'égide de la loi du marché et du libéralisme économique que s'est construite l'Europe « *Faisons des affaires, l'identité viendra après...* ». Dès lors, dans un contexte de crise économique, l'Union européenne manque de crédibilité et les Européens n'y trouvent plus vraiment d'intérêt, l'expérience récente du Brexit nous l'a démontré.

Finalement, dès le départ, l'Europe ne s'est pas construite autour de valeurs communes.

Or, comme l'a souligné Pascal Lamy, président d'honneur de l'Institut Delors, « *il manque un ingrédient essentiel dans la constitution de l'Europe : la dimension imaginaire, symbolique, culturelle, qui cimenterait les appartenances* ». Dans ces conditions, inutile d'organiser des élections européennes et de choisir un président de la Commission européenne si personne ne s'y reconnaît...

Pourtant, les acquis de l'UE sont nombreux et trop méconnus.

Tout d'abord, l'objectif premier de créer un espace de paix a été pleinement atteint puisque l'Europe n'a plus connu aucune guerre et cette zone de paix et de démocratie est enviable de l'extérieur.

En outre, on pourrait faire prendre conscience aux Européens que, sans l'Europe, de nombreux avantages concrets économiques et sociétaux n'existeraient

pas : la stabilité des prix de la zone euro, les budgets de Programmes-cadres européens en matière de recherche et développement, l'existence de normes élevées en matière de sécurité sanitaire et d'environnement, la mobilité professionnelle, pour n'en citer que quelques-uns.

En réalité, l'Europe souffre surtout d'une crise de confiance du citoyen directement liée au fonctionnement opaque de « Bruxelles »

La crise de confiance du citoyen face à l'opacité du fonctionnement de l'UE

Depuis les débuts, les Pères de l'Europe, méfiants à l'égard des nations et du processus démocratique, ont choisi délibérément de construire l'UE par le haut, via ses élites... Ce faisant, ces dernières ont engendré un **problème de légitimité** qui perdure aujourd'hui, auquel s'ajoute une véritable **opacité dans le fonctionnement de l'UE**. En effet, les instances du pouvoir européen ne sont pas visibles, le pouvoir européen apparaît aux citoyens comme anonyme, éloigné de leurs préoccupations quotidiennes immédiates et ses arcanes sont difficilement compréhensibles.

Les hommes politiques sont aussi responsables de cette crise de confiance, en critiquant Bruxelles à chaque échec. Ceux qui refusent de prendre des décisions à « Bruxelles » sont aussi ceux qui font ensuite porter la responsabilité de décisions non prises ou de décisions impopulaires à l'Europe !

Alors, comment créer une identité européenne et un sentiment d'appartenance commun ?

En réalité, l'identité européenne existe ! Les pays de l'Union européenne partageant bien un héritage commun fondé sur la philosophie grecque, le droit romain ou encore le christianisme, ainsi que des valeurs communes comme la démocratie, le respect de diversités, la tolérance, la solidarité... Reste donc à diffuser cette identité. Pour ce faire, il conviendrait de réaliser un travail de pédagogie, de favoriser davantage la rencontre des peuples et de partager plus de symboles, cette démarche ne pouvant venir que d'une volonté politique forte des États de relancer la confiance et la fierté des Européens.

Un travail de pédagogie de la part des médias et du monde éducatif serait précieux. S'agissant des médias grand public, leur rôle est essentiel. Ces derniers parlent peu de l'Europe et souvent de ce qui ne fonctionne pas bien au lieu de mettre en relief les succès. Des émissions radio ou TV telles que l'Eurovision dans d'autres domaines, artistiques ou sportifs, permettraient de promouvoir une vraie culture européenne. On pourrait aussi imaginer l'instauration d'une chronique européenne dans les journaux télévisés et des pages européennes dans les journaux gratuits à très large public.

* Sabine Schwartzmann



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

L'Union Européenne : la fin d'une époque

(Suite de la page 1)

Son entrée en vigueur en novembre 1993 instituait l'Union Européenne entre ses États membres (12 à l'époque). Il s'agissait d'une étape importante dans le processus d'intégration européenne avec la reconnaissance de la citoyenneté européenne, la création de la monnaie unique (l'euro), l'élargissement des compétences communautaires, l'instauration d'un pilier sécuritaire et d'un autre relatif aux affaires intérieures et à la justice.

On se souvient des deux chefs d'État à l'origine du Traité, François Mitterrand et Helmut Kohl dans les premières années marquant la fin de la guerre froide. Les deux hommes agissaient conformément à l'esprit de Winston Churchill qui avait confié, en 1944, au Général de Gaulle, que « la Grande-Bretagne serait le "sponsor" d'une construction européenne, dont la direction releverait de la responsabilité commune de la France et de l'Allemagne ».

Mitterrand était alors convaincu que la disparition des blocs servait l'occasion de l'émergence d'une Europe puissante aussi bien du point de vue économique que politique. Il était l'un des rares chefs d'État européens à



soutenir que l'Organisation du Traité Atlantique du Nord (OTAN) n'avait plus de raison d'exister après la dissolution du Pacte de Varsovie. Il voulait ainsi franchir l'Europe de la tutelle des Américains dans les domaines de la sécurité et de la défense. Mitterrand considérait l'Europe comme un multiplicateur de puissance pour la France.

Un quart de siècle après la signature de ce Traité, les mouvements populistes et les europhobes ont le vent en poupe et se renforcent à chaque élection, l'euro est de plus en plus contesté et l'Union politique semble irréalisable. Le scepticisme ronge l'UE et les politiciens comme Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, qui ont participé à l'élaboration du Traité de Maastricht, émettent désormais des « *doutes sur la capacité des Européens à rester unis* ».

L'ancien président du Parlement européen Martin Schulz constate, quant à lui, un changement de paradigme : « *La génération Kohl-Mitterrand s'appuyait sur ce principe : une Europe forte est dans l'intérêt de notre pays. La génération Orban dit : nous devons défendre les intérêts de notre pays contre l'Europe. Comme si nous étions attaqués depuis Bruxelles* ».

Ainsi, la tendance à la renationalisation qui domine désormais dans l'UE constitue un tournant et devient un danger contre le projet européen.

